

## Autorisation requise pour la baignade

En vue de la baignade de votre enfant, voici les consignes et critères importants à respecter :

Tous les enfants de 8 ans et moins doivent obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI), qu'il ait ou non des compétences en natation. Celle-ci sera fournie par l'installation et ne peut être substitué par tout autre aide à la nage (ballon dorsal, ceinture de bain, flotteurs de type « swim-aids », etc.).

Sachez que peu importe l'âge de l'enfant, le sauveteur peut en tout temps lui exiger de porter une VFI s'il considère que sa sécurité est compromise.

Nous vous remercions de votre collaboration.

---

Svp cocher la case qui correspond à la situation de votre enfant et retourner cette section à votre établissement scolaire :

Mon enfant est âgé de 8 ans et moins, il portera donc une veste de flottaison individuelle.

Mon enfant a 9 ans ou plus et a besoin d'une veste de flottaison individuelle

Mon enfant à 9 ans et plus et est en mesure d'effectuer les 3 aspects suivants :

- remonter aisément à la surface après une entrée à l'eau désorienté
- nager sur place pendant 1 minute, sans aucune aide
- nager 25m sans arrêt et sans aide (sans objet flottant, sans s'accrocher sur le bord du bassin, sans toucher le fond de l'eau).

S'il est en mesure de faire ces 3 épreuves, je considère qu'il est en mesure de nager sans veste de flottaison individuelle.

Nom de l'enfant :

---

Signature du parent :

---

# Préparation à la baignade de demain!

Pour participer à l'activité de baignade à la plage ou à la piscine, n'oubliez pas :

- Maillot de bain
- Casque de bain (en piscine seulement)
- Sandales
- Serviette
- Sac de plastique
- Crème solaire

Liste des règlements

- Port du maillot de bain obligatoire;
- Casque de bain obligatoire (piscine);
- Le port des sous-vêtements est interdit dans l'eau.

À la plage ou à la piscine, il est interdit :

- De se baigner avec une blessure, plaie ouverte, une infection quelconque, ou une selle liquide (diarrhée) ;
- De caler, de se tirer, ou de monter sur les épaules d'un baigneur ;
- De retenir son souffle (hyperventilation volontaire);
- D'utiliser le matériel de plongée sous-marine (masque, palmes et tuba);
- D'apporter des contenants de verre;
- Manger ou mâcher de la gomme dans l'eau;
- De cracher, uriner ou se moucher dans l'eau.

Veste de flottaison individuelle (VFI)

Tous les enfants de 8 ans et moins doivent obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI), qu'il ait ou non des compétences en natation. Celle-ci sera fournie par l'installation et ne peut être substitué par tout autre aide à la nage (ballon dorsal, ceinture de bain, flotteurs de type « swim-aids », etc.).

Sachez que peu importe l'âge de l'enfant, le sauveteur peut en tout temps lui exiger de porter une VFI s'il considère que sa sécurité est compromise.

N'oubliez pas de compléter le formulaire de Capacité de nage de votre enfant!

Bonne baignade!